

La délégation permanente du Comité national de résistance et de reconquête (CNRR) s'est réunie samedi 18 mai, rassemblant vingt-cinq militants venus pour faire le point sur la situation et le développement des comités en France. C'était la première fois qu'elle se réunissait depuis la convention nationale des délégués des comités de résistance du 30 mars dernier, au cours de laquelle une vingtaine de camarades ont intégré la délégation permanente.

Le développement et l'Élargissement des comités locaux

Dans la discussion, plusieurs membres ont fait état du développement, de l'implantation et de la constitution de nouveaux comités. Dans un département, dans la continuité du 30 mars, des Gilets jaunes décident de constituer un comité local à l'issue d'une réunion de compte rendu de la convention nationale.

Plusieurs membres de la délégation permanente soulignent l'importance du cadre de comités de résistance locaux pour que Gilets jaunes et syndicalistes (qui au départ ne se connaissaient pas forcément) puissent échanger et s'organiser ensemble. Beaucoup de camarades ont fait état du changement de nature des comités avec l'arrivée des Gilets jaunes : les comités s'élargissent et se renforcent, se réunissent de manière plus régulière. Dans certaines localités, les comités de résistance sont en train de devenir des comités pour l'action.

Tous ont insisté sur la nécessité de faire connaître plus largement d'où vient le CNRR, ce qu'il a fait depuis sa constitution en octobre 2017. Un matériel sera publié et adressé aux comités dans ce sens.

Tous ont insisté sur l'importance et la place du journal Informations ouvrières qui circule chez les Gilets jaunes et est au cœur des discussions des comités. Le journal donne des informations précieuses sur la répression, sur les mobilisations en cours.

Dans quelle situation et pour quoi faire ?

Ces échanges sont déterminants dans la situation actuelle. À l'issue du grand débat, le gouvernement a été très clair : il maintient le cap sur tout ce qu'il a décidé d'entreprendre !

La répression est de plus en plus brutale. Un grand nombre de membres de la délégation permanente y sont revenus dans leurs interventions. À Poitiers, les camarades organisent une réunion publique sur le thème « A-t-on encore le droit de s'opposer ? » Le 1er Mai a confirmé ce qu'on voit depuis six mois : le mouvement par en bas, en dehors du cadre imposé par le haut, par les directions du mouvement ouvrier, contournant ces directions qui ne veulent pas se confronter à Macron. C'est le mouvement des Gilets jaunes depuis plus de six mois, mais aussi celui des professeurs et des parents d'élèves contre la loi Blanquer, celui des grévistes des urgences dans les hôpitaux.

Plusieurs membres de la délégation permanente ont insisté sur l'aide pratique à donner à ce mouvement par en bas pour faire sauter les obstacles, pour les balayer. Un camarade soulignait que, dans la manifestation du 9 mai, « il y avait beaucoup de cortèges d'écoles et d'établissements qui ne manifestaient pas avec les syndicats. On sent une volonté de prendre ses affaires en main, de contrôler son propre mouvement ».

Des camarades ont posé la question de l'organisation d'une prochaine initiative nationale du CNRR dans l'objectif de fédérer, de centraliser l'activité de tous les comités locaux. Cette question sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la délégation permanente de juin.

À cette étape, la discussion de la délégation permanente a insisté sur la nécessité de multiplier les réunions, les initiatives des comités locaux, d'élargir au maximum

leur cadre pour apporter une aide concrète aux mobilisations en cours. Un camarade précise dans son intervention : « On est confronté à des problèmes : les journées d'action à répétition, les semaines mortes et compagnie. Il faut essayer d'aider à faire surgir. Ce qui est sûr, c'est que ça ne se fera pas comme en 2016 car les organisations syndicales ne représentent plus un point d'appui comme lors de la mobilisation contre la loi travail. »

La question de l'organisation

Sur la question du financement des comités, plusieurs camarades ont fait état de la constitution de cagnottes auxquelles contribuent les camarades présents lors des réunions des comités. Les comités peuvent se soutenir les uns les autres (un comité qui dispose d'un ou plusieurs membres de la délégation permanente a a priori à faire face à davantage de dépenses). D'où l'idée de constituer un fichier annuaire des comités pour les membres de la délégation permanente de façon à directement pouvoir solliciter l'aide ou le soutien d'un ou plusieurs comités. R. A. n